



RAPPORT DE GESTION

TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

(Périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2023)

Le 10 mai 2023

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2023, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice clos le 30 juin 2022 « exercice 2022 » et les notes complémentaires qui sont disponibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes afférentes de la Société au troisième trimestre de l'exercice 2023 (« T3 2023 ») ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. conjointement avec ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 10 mai 2023. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités; au climat économique mondial relativement au secteur minier; à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation. Ils ne sont pas des garanties de performance future et comportent des risques et des incertitudes qui sont difficiles à contrôler ou à prévoir. Les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent considérablement, comprennent la capacité des régions dans lesquelles la Société exerce ses activités de gérer et de faire face aux répercussions de la COVID-19,

l'incidence des mesures prises par ces régions pour contrôler la diffusion de la COVID-19 sur les activités de la Société et les implications économiques et financières de la COVID-19 pour la Société.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influaient sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses se révélaient inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même par suite de l'obtention de nouvelles informations ou à la suite d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si elle est tenue de le faire en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Certains risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez-vous reporter à la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022 figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023

- Les produits se sont établis à 49,3 M\$, une augmentation de 9,2 % comparativement à 45,2 M\$ au cours du troisième trimestre 2022 (« T3 2022 »).
- La marge brute s'est établie à 9,4 %, comparativement à 0,7 % au T3 2022
- La marge brute ajustée¹⁾ (excluant la dotation aux amortissements) de 14,4 % a été inscrite, comparativement à 6,7 % au T3 2022
- Le BAIIA¹⁾ s'est établi à 4,5 M\$, une hausse de 5,0 M\$, comparativement à (0,5) M\$ au T3 2022
- Un bénéfice net de 0,2 M\$ a été inscrit, comparativement à une perte nette de 4,1 M\$ au T3 2022

1) Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Orbit Garant (TSX : OGD) est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, avec 212 appareils de forage et environ 1 300 employés. Ayant son siège social à Val-d'Or au Québec, la Société fournit des services de forage souterrain et de surface au Canada et à l'international à des entreprises minières majeures, intermédiaires et juniors, à chaque étape de l'exploration minérale, du développement minier et de la production. Orbit Garant fournit également des services de forage géotechnique et de forage de puits aux sociétés minières ou d'exploration minérale, aux cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et aux agences gouvernementales. La majeure partie des activités commerciales d'Orbit Garant sont actuellement menées au Canada. La Société a des bureaux régionaux et des installations à Sudbury en Ontario et à Moncton au Nouveau-Brunswick pour appuyer ses opérations canadiennes. Orbit Garant a travaillé sur des projets à l'international aux États-Unis, au Mexique, en Guyane, au Chili, en Argentine, au Kazakhstan, au Burkina Faso, au Ghana et en Guinée. La Société a établi des filiales d'exploitation à l'international à Winnemucca (Nevada), aux États-Unis; à Santiago au Chili; à Georgetown en Guyane; à Ouagadougou au Burkina Faso; et à Conakry, en Guinée afin de soutenir ses opérations internationales.

Orbit Garant dispose d'une infrastructure complète avec des capacités de fabrication intégrées verticalement. L'entreprise fabrique des appareils de forage sur mesure et de l'équipement auxiliaire pour son propre usage et fabrique également des appareils de forage conventionnels pour des clients tiers à partir de ses installations de Val-d'Or, au Québec. Orbit Garant se concentre sur le « forage spécialisé », qui fait référence aux projets de forage qui se trouvent dans des endroits éloignés ou, de l'avis de la direction, en raison de la portée, de la complexité ou de la nature technique des travaux, ne peuvent pas être entrepris par de plus petites sociétés de forage conventionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (qui englobe les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International (incluant le forage en surface et le forage souterrain).

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2023 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle générée par les services de forage traditionnel, ont représenté environ 40 % du total des produits de la Société, comparativement 31 % au cours des premiers neuf mois correspondants de l'exercice 2022.
- Environ 66 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 34 % ont été générés par les activités liées aux métaux de base et par d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 64 % et 36 % des produits de la Société.
- Environ 70 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de grandes et moyennes sociétés minières, comparativement à 71 % au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2022. Les contrats de forage qu'Orbit Garant conclut avec de grandes et moyennes sociétés minières ont généralement une durée allant d'un an à cinq ans.
- Environ 78 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par des projets de forage menés au Canada, tandis qu'environ 22 % ont été générés par des contrats de forage à l'international comparativement à 73 % et 27 % respectivement au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2022.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir un chef de file dans le domaine du forage de minerai en saisissant les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières et d'exploration minérale, y compris l'exploration, la mise en valeur et la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés d'exploitation et d'exploration minière en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière d'innovation technologique et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;

- Donner de la formation à son personnel afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et d'accroître la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'échelle internationale, à l'industrie des minéraux à toutes les étapes du développement minier, de l'exploration à la production. Les sociétés minières clientes sont composées de grands producteurs (ou de grandes sociétés minières), intermédiaires et juniors (qui se concentrent généralement uniquement sur l'exploration). Les budgets des sociétés minières pour les services de forage externes, tels que ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) des métaux, et la disponibilité de capitaux pour financer l'exploration (en particulier dans le cas des juniors) et des programmes de développement, et/ou des opérations minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, y compris la demande mondiale de bijoux en or, la demande d'investissement et, dans une moindre mesure, la demande des applications industrielles.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le prix au comptant de l'or était d'environ 2 029 \$ US l'once, ce qui représente une hausse d'environ 10 % comparativement à il y a un an et une augmentation d'environ 73 % comparativement à son creux de cinq ans en août 2018. Au cours du mois d'août 2020, le prix au comptant de l'or s'est négocié à des niveaux records supérieurs d'environ 2 075 \$ US l'once.

Métaux de base

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux communs. Les prix des métaux de base reflètent généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans le secteur des infrastructures et dans les secteurs industriel et manufacturier. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

Le prix au comptant de l'aluminium, du cuivre, du nickel et du zinc sont actuellement plus bas qu'il y a 12 mois, tandis que le prix au comptant du plomb est plus élevé. Le prix au comptant du cuivre, le métal considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était d'environ 4,20 \$ US la livre il y a un an et, au moment du présent rapport,

il était d'environ 3,82 \$ US la livre, soit une baisse d'environ 9 %. Le prix au comptant du cuivre, qui a atteint un creux d'environ 2,10 \$ US la livre en mars 2020, se situe actuellement au-dessus du point médian près de la limite supérieure de sa fourchette de prix des cinq dernières années. Le prix au comptant du plomb est également supérieur au point médian de sa fourchette de prix sur cinq ans, tandis que les prix au comptant de l'aluminium, du nickel et du zinc sont inférieurs au point médian de leurs fourchettes de prix respectives sur cinq ans.

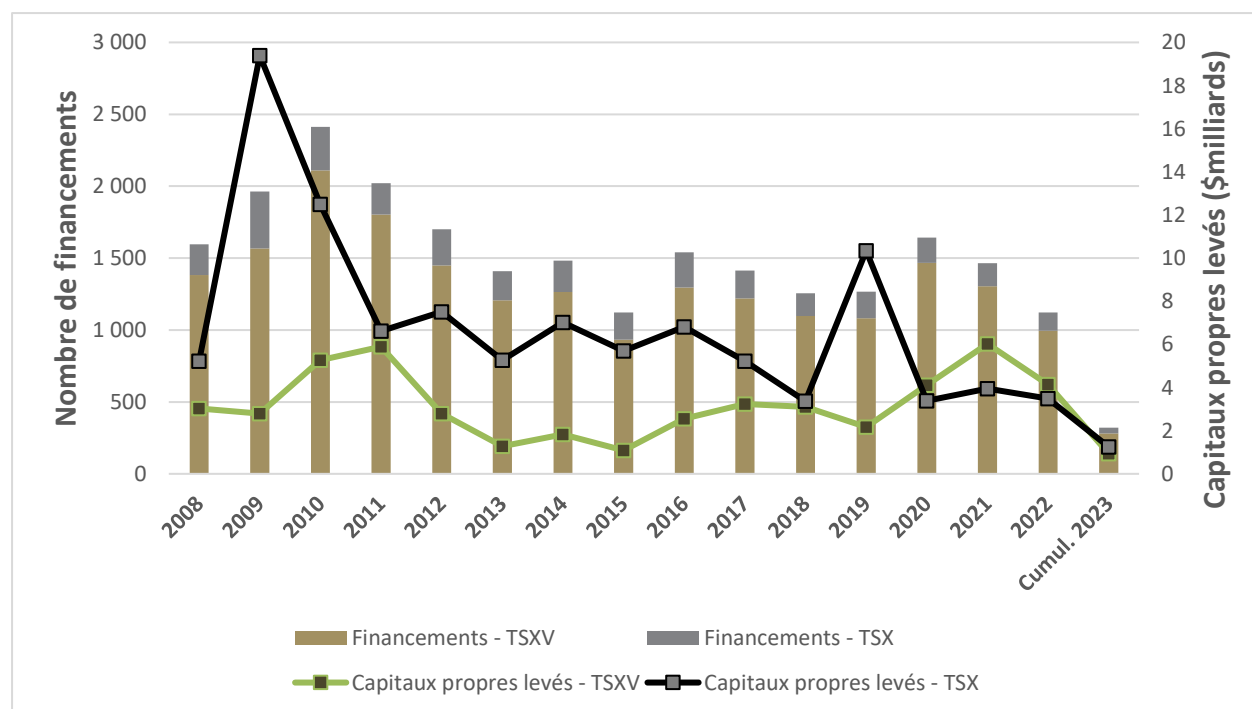
Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale pour l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme le pays ayant le plus d'influence sur les prix sur le marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, les disparités à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Au moment du présent rapport, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 107 \$ US la tonne, comparativement à environ 127 \$ US la tonne il y a un an. En mai 2021, le prix au comptant du minerai de fer a atteint un niveau record d'environ 233 \$ US la tonne.

Intervenants du marché

Au cours des 12 derniers mois, les prix de l'or et des métaux de base ont été relativement favorables pour les sociétés minières qui cherchent à mobiliser des capitaux pour financer des activités d'exploration ou de développement. Cependant, l'activité de financement minier en 2022 et les premiers trois mois de 2023 a été inférieure aux niveaux de 2021.

Financements du secteur minier TSX/TSX-V (2008 au 31 mars 2023)



Les sociétés minières inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») et à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») ont réalisé 320 financements et levé 2,2 milliards de dollars de capitaux propres au cours des trois premiers mois de l'exercice 2023, selon TMX Group. En comparaison, ils ont complété 285 financements et levé 2,1 milliards de dollars de capitaux propres au cours des trois premiers mois de l'exercice 2022. Au cours de la période correspondante en 2021, ils ont complété 457 financements et levé 3,6 milliards de dollars de capitaux propres.

Selon S&P Capital IQ Metals and Mining Research, les résultats de forage de 262 projets ont été rapportés en mars 2023, comparativement à 345 projets en février 2023 et 397 projets en janvier 2023. Le nombre total de trous de forage rapportés en mars 2023 était de 2 964, comparativement à 5 020 en février et 8 678 en janvier. Alors que les 2 964 trous de forage en mars 2023 représentaient le total mensuel le plus bas depuis novembre 2020, les 8 678 trous de forage en janvier 2023 représentaient le plus grand nombre rapporté en un seul mois depuis que S&P Capital IQ a commencé à suivre les données en 2014.

Selon un rapport de S&P Global Market Intelligence (octobre 2022), les budgets mondiaux d'exploration pour les métaux non ferreux ont augmenté de 16 % à 13,0 milliards de dollars américains en 2022, comparativement à 11,2 milliards de dollars américains en 2021, reflétant la reprise continue de l'industrie après les répercussions négatives de la pandémie de COVID-19. S&P a noté que les prix élevés des métaux ont encouragé l'industrie minière à continuer d'investir dans ses programmes d'exploration et/ou de développement en 2022. Pour 2023, S&P prévoit que les budgets mondiaux d'exploration des métaux non ferreux diminueront de 10 % à 20 % des niveaux de l'année 2022. Alors que S&P s'attend à ce que 2023 soit une « année de baisse », il anticipe une tendance à la hausse des dépenses d'exploration des métaux non ferreux à moyen terme, car la demande croissante met à rude épreuve le pipeline d'approvisionnement pour de nombreux produits de base.

SURVOL DE LA PERFORMANCE

Résultats d'exploitation pour le troisième trimestre clos le 31 mars 2023

PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2023 3^e trimestre	Exercice 2022 3^e trimestre	Variation en 2023 par rapport à 2022
Produits *	49,3	45,2	4,1
Bénéfice brut *	4,6	0,3	4,3
Marge brute (%)	9,4	0,7	8,7
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	14,4	6,7	7,7
Bénéfice net (perte nette) *	0,2	(4,1)	4,3
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire - de base (\$) - dilué(e) (\$)	0,01	(0,11)	0,12
	0,01	(0,11)	0,12
BAIIA * ²⁾	4,5	(0,5)	5,0

¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

²⁾ Le BAIIA est défini comme étant le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS ».

La Société avait 212 appareils de forage au 31 mars 2023, comparativement à 217 appareils de forage à la fin de l'exercice 2022. Au cours du troisième trimestre 2023, la Société a vendu quatre appareils de forage traditionnels. Actuellement, Orbit Garant possède 44 appareils de forage équipés d'une technologie de contrôle de surveillance informatisée.

ANALYSE DU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2023 PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Produits tirés de contrats

Les produits pour le T3 2023 se sont établis à 49,3 M\$, une hausse de 9,2 % comparativement à 45,2 M\$ inscrits au cours du T3 2022, reflétant l'augmentation des activités de forage spécialisé et l'amélioration des prix au Canada, partiellement contrebalancé par une baisse des activités de forage à l'international.

Les produits au Canada ont totalisé 38,5 M\$ au T3 2023, une hausse de 18,5 % comparativement à 32,5 M\$ au T3 2022, reflétant l'augmentation des activités de forage spécialisé et l'amélioration des prix. Les produits d'Orbit Garant au Canada au cours du T3 2022 reflète également des interruptions temporaires des travaux en cours en raison de l'épidémie d'Omicron.

Les produits à l'international étaient de 10,8 M\$ au T3 2023, comparativement à 12,7 M\$ inscrits au T3 2022, reflétant une baisse d'activité de forage au Burkina Faso, partiellement contrebalancée par l'augmentation des activités de forage au Chili et en Guinée. Les produits à l'international d'Orbit Garant au T3 2022 reflète également des interruptions temporaires des travaux en cours au Chili en raison de l'épidémie d'Omicron.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice brut au T3 2023 s'est chiffré à 4,6 M\$, une hausse de 4,3 M\$ comparativement à 0,3 M\$ au T3 2022. La marge brute s'est établie à 9,4 % au T3 2023, comparativement à 0,7 % au T3 2022. Une dotation aux amortissements totalisant 2,5 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats au cours du T3 2023, comparativement à 2,7 M\$ au T3 2022. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 14,4 % au T3 2023, comparativement à 6,7 % au T3 2022. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute, du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et au contrôle des coûts. Les marges de l'année précédente ont été affectées par les coûts de démarrage des projets au Canada et des coûts de mobilisation liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili, et des interruptions temporaires des travaux en cours au Canada et au Chili en raison de l'épidémie d'Omicron.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3,6 M\$, ou 7,2 % des produits, au T3 2023, comparativement à 3,8 M\$, ou 8,5 % des produits, au T3 2022

Résultats d'exploitation

La Société a inscrit un bénéfice d'exploitation de 2,1 M\$ au T3 2023, comparativement à une perte d'exploitation de 2,9 M\$ au T3 2022.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 4,2 M\$ au T3 2023, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 0,5 M\$ au T3 2022. Le bénéfice d'exploitation du Canada lié au forage au cours du T3 2023, a été positivement affecté par l'augmentation des activités de forage spécialisé, l'amélioration des prix, le contrôle des coûts et la réduction des coûts de démarrage des projets, comme indiqué ci-dessus. Le bénéfice d'exploitation au T3 2022 reflète également des interruptions temporaires liées aux travaux en cours en raison de l'épidémie d'Omicron.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 2,1 M\$ au T3 2023, comparativement à une perte d'exploitation de 3,4 M\$ inscrite au T3 2022. La réduction d'une année à l'autre de la perte d'exploitation est attribuable à l'augmentation des activités de forage en Guinée et au Chili, à une baisse des coûts de mobilisation relatif aux projets de la Société en Guinée et au Chili, et à la diminution des activités de forage au Burkina Faso. La Société a aussi connu des interruptions temporaires liées aux travaux en cours en raison de l'épidémie d'Omicron au cours du T3 2022.

(Gain) perte de change

Le gain de change a été de 0,7 M\$ au T3 2023, comparativement à une perte de change 0,1 M\$ au T3 2022.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le bénéfice avant intérêts, impôts, et amortissement ("BAIIA") a augmenté à 4,5 M\$ au T3 2023, comparativement à un montant négatif de (0,5) M\$ au T3 2022. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et un gain de change de 0,7 M\$. Les marges de l'exercice précédent ont été affectées par les coûts de démarrage des projets au Canada et des coûts de mobilisation pour les nouveaux projets à long terme en Guinée et au Chili, et les interruptions de travail liées à Omicron, tel que mentionné ci-dessus.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,9 M\$ au T3 2023, comparativement à 0,5 M\$ au T3 2022 reflétant la hausse générale des taux d'intérêts.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est élevée à 0,7 M\$ au T3 2023, comparativement à une charge d'impôt de 0,2 M\$ au T3 2022. Le taux d'imposition effectif pour le T3 2023 résulte du fait qu'aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales des activités internationales.

Bénéfice net (perte nette)

Pour le T3 2023, la Société a inscrit un bénéfice net de 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à une perte nette de 4,1 M\$, ou 0,11 \$ par action, au cours du T3 2022. L'écart positif est principalement attribuable à une proportion plus élevée des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et un gain de change de

0,7 M\$ partiellement contrebalancé par une hausse de 0,5 M\$ de l'impôt sur le résultat. Le bénéfice net au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2023 reflète aussi la réduction des coûts de démarrage des projets au Canada et à la réduction des coûts de mobilisation liés aux contrats en Guinée et au Chili, et l'absence d'interruptions de travail liées à Omicron, tel que discuté ci-haut.

NEUF MOIS CLOS LE 31 MARS 2023 PAR RAPPORT AUX NEUF MOIS CLOS LE 31 MARS 2022

NEUF MOIS CLOS LE 31 MARS * (en millions de dollars)	Exercice 2023 Neuf mois	Exercice 2022 Neuf mois	Variation en 2023 par rapport à 2022
Produits *	154,2	141,6	12,6
Bénéfice brut *	17,7	6,8	10,9
Marge brute (%)	11,5	4,8	6,7
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	16,3	10,3	6,0
Bénéfice net (perte nette) *	3,4	(7,1)	10,5
Bénéfice net (perte nette par action ordinaire – - de base (\$) – dilué(e) (\$))	0,09	(0,19)	0,28
	0,09	(0,19)	0,28
BAIIA * ⁽²⁾	17,3	4,3	13,0

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation à l'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ BAIIA est défini comme le résultat avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

Revenu des contrats

Les produits ont totalisé 154,2 M\$ pour les neuf mois clos le 31 mars 2023, une hausse de 8,9 %, comparativement à 141,6 M\$ pour la même période de l'exercice 2022, reflétant une augmentation des activités de forage spécialisé et à l'amélioration des prix au Canada, partiellement compensée par une baisse des activités de forage à l'international.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 119,6 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023, une hausse de 16,5 M\$ comparativement à 103,1 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation reflète l'augmentation des activités de forage spécialisé et l'amélioration des prix.

Le forage à l'international a généré des produits de 34,6 M\$ au cours des neuf mois de l'exercice clos le 31 mars 2023, soit une baisse de 3,9 M\$ comparativement à 38,5 M\$, durant la même période de l'an dernier. La baisse est partiellement due à une réduction des activités de forage au Burkina-Faso, partiellement compensée par l'augmentation des activités de forage en Guinée.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a été de 17,7 M\$, comparativement à 6,8 M\$ pour la même période de l'exercice 2022. La marge brute a été de 11,5 % comparativement à 4,8 % pour la même période l'année dernière. La dépense d'amortissement de 7,5 M\$ est incluse dans le coût des revenus de contrats pour les neuf premiers

mois de l'exercice 2023, comparativement à 7,7 M\$ au cours de la même période d'il y a un an. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'est chiffrée à 16,3 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023, comparativement à 10,3 % au cours de la même période de l'année précédente. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute, du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix et au contrôle des coûts. Les marges de l'année précédente ont été affectées par les coûts de démarrage des projets au Canada et des coûts de mobilisation liés aux nouveaux contrats à long terme en Guinée et au Chili et les interruptions de travail liées à Omicron à compter de novembre 2021.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 11,3 M\$ ou 7,4 % de produits, pour la période de neuf mois close le 31 mars 2023, comparativement à 10,8 % ou 7,6 % de produits pour la même période de l'exercice précédent.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice clos le 31 mars, 2023 s'est élevé à 9,2 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 1,7 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022.

Le bénéfice d'exploitation du forage au Canada s'est établi à 14,9 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 6,2 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023. Le bénéfice d'exploitation du Canada lié au forage au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2023 a été positivement affecté par une augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et la réduction des coûts de démarrage des projets, comme indiqué ci-dessus. Le bénéfice d'exploitation de Forage Canada pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022 reflète également les interruptions de travail liées à Omicron à compter de novembre 2021.

La perte d'exploitation du forage à l'international s'est élevée à 5,7 M\$, comparativement à une perte d'exploitation de 7,9 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. La perte d'exploitation au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2023 est principalement attribuable. La réduction d'une année à l'autre de la perte d'exploitation est attribuable à l'augmentation des activités de forage en Guinée et au Chili, à une baisse des coûts de mobilisation relatif aux projets de la Société en Guinée et au Chili, à la diminution des activités de forage au Burkina Faso et à l'absence d'interruptions de travail liées à Omicron au Chili, tel que discuté ci-dessus.

(Gain) perte de change

Le gain de change a été de 2,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 mars, 2023, comparativement à une perte de change de 0,3 M\$ au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2022.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des premiers neuf mois de l'exercice 2023 clos le 31 mars 2023 était de 17,3 M\$, comparativement à 4,3 M\$ à la même période de l'an dernier. La hausse est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, à l'amélioration des prix, au contrôle des coûts et 2,7 M\$ en gain de change. Les marges de l'année précédente ont été affectées par les coûts de démarrage des projets au Canada et par des coûts de mobilisation pour les nouveaux projets à long terme en Guinée et au Chili et les interruptions de travail liées à Omicron débutant en novembre 2021.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme et des obligations locatives pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023 se sont élevés à 2,4 M\$ comparativement à 1,5 M\$ pour la même période de l'exercice précédent, reflétant la hausse générale des taux d'intérêts.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat fut de 3,2 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 mars, 2023, comparativement à la charge d'impôt de 1,3 M\$ pour la même période de l'exercice 2022. Le taux d'imposition effectifs au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 mars, 2023 résulte du fait qu'aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé pour les pertes fiscales des activités à l'international.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net pour les neuf premiers mois clos le 31 mars 2023 s'est élevée à 3,4 M\$ ou 0,09 \$ par action, comparativement à une perte nette de 7,1 M\$, ou 0,19 \$ par action, pour les neuf premiers mois de l'exercice 2022. L'écart positif est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé, l'amélioration des prix et le contrôle des coûts. Le gain de change de 2,7 M \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2023 a compensée par une augmentation de 1,7 M \$ de l'impôt sur le résultat et une augmentation de 0,9 M \$ des frais d'intérêts. Le bénéfice net au cours des premiers neuf mois de l'exercice 2023 reflète aussi la réduction des coûts de démarrage des projets au Canada et à la réduction des coûts de mobilisation liés aux contrats en Guinée et au Chili, et l'absence d'interruptions de travail liées à Omicron.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2023			Exercice 2022			Exercice 2021
		31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats *		49,3	51,6	53,3	53,8	45,2	45,9	50,6
Bénéfice brut ¹⁾ *		4,6	6,8	6,2	6,9	0,3	2,7	3,8
Marge brute (%)		9,4	13,1	11,7	12,8	0,7	6,0	7,4
(Perte nette) résultat net *		0,2	2,1	1,1	0,5	(4,1)	(1,7)	(1,3)
Bénéfice net (perte nette) par action ordinaire (\$)	- de base	0,01	0,05	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)	(0,04)
	- dilué(e)	0,01	0,05	0,03	0,01	(0,10)	(0,05)	(0,04)

¹⁾ Incluant la dotation aux amortissements liée aux activités.

Caractère saisonnier des opérations

Le troisième trimestre de la Société est généralement le trimestre ayant la plus faible rentabilité en raison du redémarrage graduel des activités après l'arrêt des activités minières et d'exploration pendant la période des Fêtes et des conditions météorologiques plus difficiles au Canada.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation (avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, les charges financières et l'impôt sur le résultat payé) se sont chiffrés à 4,3 M\$ au cours du T3 2023, comparativement à (0,8) M\$ au cours du T3 2022.

La diminution des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation a été de 3,3 M\$, comparativement à une entrée de trésorerie de 3,4 M\$ au cours du T3 2022. La variation du fonds de roulement d'exploitation hors trésorerie au cours du T3 2023 est principalement attribuable à ce qui suit :

- un montant de 2,6 M\$ lié à la diminution des créiteurs; et
- un montant de 2,6 M\$ lié à l'augmentation des débiteurs et des charges payées d'avance, facteurs partiellement contrebalancés par ;
- un montant de 1,9 M\$ lié à la diminution des stocks

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2,0 M\$ au cours du T3 2023, comparativement à 2,1 M\$ au cours du T3 2022. Au cours du T3 2023, 2,3 M\$ ont été utilisés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, partiellement compensés par une entrée de trésorerie de 0,3 M\$ sur la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours du T3 2022, un montant de 2,4 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et des dépôts sur de l'équipement acheté, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,3 M\$ découlant de la cession de placements et d'immobilisations corporelles.

Activités de financement

Au cours du T3 2022, la Société a retiré un montant net de 3,2 M\$ de sa dette à long terme et de ses obligations locatives et d'affacturage, comparativement à un retrait de 1,0 M\$ au cours du T3 2022.

Les principales sources de liquidités sont les flux de trésorerie provenant des opérations et des emprunts en vertu d'une facilité de crédit (la « Facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale du Canada Inc. en sa qualité de mandataire (« Banque Nationale »). Le 8 mars 2021, la Société a conclu une quatrième convention de crédit modifiée et réitérée avec la Banque Nationale relativement à la Facilité de crédit, qui a ensuite été modifiée par une première convention modificative datée du 22 novembre 2021 et une deuxième convention de modification en date du 10 mai 2022 (collectivement, la « Convention de crédit »). À la date des présentes, la Facilité de crédit (telle que modifiée par la Troisième convention modificative (définie ci-dessous)) consiste en une facilité de crédit renouvelable de 30,0 M\$ et une facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US garanties par Exportation et développement Canada (la « Convention de prêt EDC »). La durée actuelle de la Convention de crédit expire le 2 novembre 2024.

Le 9 septembre 2022, Orbit Garant a conclu une convention de prêt supplémentaire avec la Banque de développement du Canada (la « Convention de prêt BDC ») qui prévoit un prêt à terme d'un capital de 8,47 M\$. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 6,7 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. Le taux d'intérêt fixe peut être réduit de 0,20 % à compter de novembre 2023, si certaines clauses

restrictives de nature financière sont respectées par la Société. Les obligations de la Société en vertu de la Convention de prêt BDC sont garanties: (a) par une hypothèque immobilière de premier rang sur l'immeuble servant de siège social de la Société situé à Val-d'Or, Québec (la « Propriété »); et (b) garantis solidairement (conjointement et solidairement) par certaines filiales de la Société.

Suite de la conclusion par Orbit Garant de la Convention de prêt BDC et afin d'extraire la Propriété de la base d'emprunt en vertu de la Convention de crédit, la Société a conclu une troisième convention modificative à la Convention de crédit avec la Banque Nationale le 9 septembre 2022 (la « Troisième convention modificative »), en vertu de laquelle le montant disponible pour emprunter en vertu de la facilité renouvelable prévue dans la Convention de crédit a été réduit, à compter de cette date, de 35,0 M\$ à 30,0 M\$. Parmi les autres modifications dignes de mention apportées en vertu de la Troisième convention modificative, mentionnons les consentements de la Banque Nationale pour autoriser l'hypothèque immobilière de premier rang sur la Propriété en vertu de la Convention de prêt BDC et des modifications à certains clauses restrictives de nature financière applicables au T1 2023 de la Société et les trimestres futurs.

La Société a utilisé un montant net de 2,6 M\$ au cours du T3 2023 de sa Facilité de crédit, comparativement à une utilisation de 2,1 M\$ au cours du T3 2022. La dette à long terme de la Société aux termes de sa Facilité de crédit, y compris le montant de 1,0 M\$ US (1,4 M\$) prélevé sur la Facilité de crédit de 5,0 M\$ US et la tranche à court terme, s'élevait à 24,3 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 31,5 M\$ au 30 juin 2022. Cette réduction reflète principalement l'utilisation d'une partie importante du prêt de 8,47 M\$ reçu de la BDC qui a été obtenu au T1 2023.

Au 31 mars 2023, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 55,9 M\$, comparativement à 53,4 M\$ au 30 juin 2022. Les besoins en fonds de roulement de la Société sont principalement liés au financement des stocks et au financement des comptes débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette. Les principales dépenses en capital de la Société se rapportent à l'acquisition d'appareils de forage et d'équipement de forage.

Sources de financement

Au 31 mars 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la Convention de crédit, de la convention de prêt d'EDC et de la Convention de prêt BDC. La Société prévoit que la disponibilité aux termes de la Facilité de crédit continuera de lui fournir des liquidités suffisantes pour financer son fonds de roulement et ses besoins d'acquisition d'immobilisations.

Les principales sources de liquidités d'Orbit Garant sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu de sa Facilité de crédit. La Convention de crédit arrive à échéance le 2 novembre 2024. Au 31 mars 2023, la Société avait prélevé 24,3 M\$ sur sa Facilité de crédit (31,5 M\$ au 30 juin 2022).

La disponibilité de la Facilité de crédit dépend d'une limite d'emprunt déterminée par la valeur des stocks admissible et les débiteurs. À l'exception de ce qui est indiqué pour la Convention de prêt BDC et pour la Convention de prêt EDC, tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en faveur de la Banque Nationale en garantie des obligations de la Société en vertu de la Convention de crédit. De plus, les obligations de la Société en vertu de la Facilité de crédit renouvelable de 5,0 M\$ US sont garanties par EDC.

La Convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société et ses filiales à entreprendre certaines actions sans l'approbation préalable de la Banque Nationale, notamment : i) les fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) contracter des dettes supplémentaires; iii) grever les actifs de la Société; iv) accorder des garanties, consentir des prêts et procéder à des investissements et à des acquisitions; v) investir dans ou conclure des instruments dérivés, verser des dividendes ou effectuer d'autres distributions du capital à des parties liées; vi) engager des dépenses en capital excédant certaines limites; et vii) vendre certains actifs. La Convention de crédit renferme également un certain nombre de clauses restrictives de nature financière auxquelles la Société doit se conformer.

En décembre 2018, la Société a conclu une convention de prêt supplémentaire avec EDC (la « Convention de prêt EDC ») pour un prêt à terme d'un montant en capital maximum de 5,15 M\$ US visant le financement de l'acquisition par la Société de certains actifs de Projet Production International BF S.A. à Ouagadougou, au Burkina Faso, laquelle a été réalisée en octobre 2018. La Société doit rembourser ce prêt en 57 versements mensuels consécutifs, à compter de mai 2019 jusqu'en janvier 2024. Les obligations de la Société au titre de la Convention de prêt EDC sont garanties par une hypothèque junior sur l'ensemble des actifs de la Société. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de prêt EDC, y compris la tranche à court terme, était de 2,0 M\$ au 31 mars 2023 (3,0 M\$ au 30 juin 2022).

En mai 2020, Orbit Garant Chile S.A. (« OG Chile ») une filiale détenue à 100% basée à Santiago au Chili, a obtenu un total d'environ 1,7 M\$ en prêts de Banco Scotia. Les prêts portent intérêt à un taux de 3,5 % par an, ont une durée de 36 mois et sont garantis à 70 % par le gouvernement chilien. Les prêts n'ont pas de remboursement de capital pour les six premiers mois et les intérêts sur cette période sont capitalisés sur la période restante des prêts. La dette à long terme de la Société au titre de ce prêt de Banco Scotia, y compris la tranche à court terme, était de 0,2 M\$ au 31 mars 2023 (0,6 M\$ au 30 juin 2022).

En février 2021, OG Chile a conclu un accord de financement pour un montant total d'environ 2,6 M\$ de Banco Scotia pour l'acquisition de l'immeuble à bureaux qu'elle avait loué pendant plusieurs années. Le prêt porte intérêt au taux de 3,3 % par an, a une durée de 84 mois et est garanti par les actifs immobiliers d'OG Chile. La dette à long terme de la Société au titre de cet accord de financement de Banco Scotia, y compris la tranche à court terme, était de 2,6 M\$ au 31 mars 2023 (2,1 M\$ au 30 juin 2022).

En septembre 2022, Orbit Garant a conclu la Convention de prêt BDC tel que décrit ci-dessus d'un capital de 8,47 M\$. Ce prêt porte intérêt au taux fixe de 6,70 % par an, a une durée de 20 ans et est remboursable en 240 mensualités consécutives de novembre 2022 à octobre 2042. La dette à long terme de la Société au titre de la Convention de la Convention de prêt BDC, y compris la tranche à court terme, était de 8,3 M\$ au 31 mars 2023 (néant au 30 juin 2022).

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de fonds de roulement et les modalités de remboursement de ses obligations de dette.

TITRES EN CIRCULATION AU 10 mai 2023

Nombre d'actions ordinaires	37 372 756
Nombre d'options	1 960 000
Après dilution	39 332 756

Le 1er décembre 2022, la Société a émis 475 000 options à un prix d'exercice de 0,53 \$ par action. Le 8 février 2023, la Société a émis 75 000 options à un prix d'exercice de 0,56 \$ par actions. En date du 10 mai 2023, 1 833 500 options ont été annulées au cours de l'exercice financier 2023.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., (« Dynamitage »), une société dans laquelle un administrateur a une participation.

Au cours des périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, la Société a conclu les transactions suivantes avec Dynamitage et avec des personnes liées à des administrateurs de la Société :

*(en milliers de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2023	Période de trois mois close le 31 mars 2022	Période de neuf mois close le 31 mars 2023	Période de neuf mois close le 31 mars 2022
Produits*	7	7	20	9
Charges*	21	52	95	123

Au 31 mars 2023, un montant négligeable était à recevoir relativement à ces transactions (un montant négligeable au 30 juin 2022).

Toutes ces transactions entre parties liées conclues dans le cours normal des activités ont été évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs

Par définition, les principaux dirigeants incluent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que toute entité sur laquelle les principaux dirigeants exercent un contrôle. Il a été déterminé que les principaux dirigeants se composaient des administrateurs de la Société et du personnel de direction clé. Les membres de la famille proche sont les membres dont on peut s'attendre à ce qu'ils influencent, ou soient influencés par, cette personne dans le cadre de leur relation avec la Société.

La rémunération versée aux principaux dirigeants et aux administrateurs se détaille comme suit :

* (en milliers de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2023	Période de trois mois close le 31 mars 2022	Période de neuf mois close le 31 mars 2023	Période de neuf mois close le 31 mars 2022
Salaires et honoraires *	191	245	728	751
Rémunération fondée sur des actions *	20	18	45	68
Total *	211	263	773	819

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Informations financières intermédiaires* (« IAS 34 »). Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites

dans la note 4 des états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2022 ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen par les auditeurs indépendants de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques, hypothèses et jugements. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers annuels audités de la Société pour l'exercice close le 30 juin 2022. Les hypothèses et les estimations demeurent inchangées pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2023.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur et de la rémunération fondée sur des actions qui a été mesurée conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie principale de l'environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice 2022.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant le 10 mai 2023.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat intermédiaire résumé à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes inter sociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés. La Société est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées conjointement avec des mesures financières comparables établies conformément

aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance de la Société au chapitre de l'exploitation. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS, et non comme des mesures pouvant remplacer celles-ci.

BAIIA : Bénéfice (perte) avant intérêts, impôts et amortissements.

Bénéfice brut ajusté
et marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel et les autres charges d'exploitation, à l'exclusion de l'amortissement.

BAIIA

La direction estime que le BAIIA est une mesure importante aux fins de l'analyse de la rentabilité opérationnelle, car il élimine l'impact des coûts de financement, de certains éléments hors trésorerie et des impôts sur le résultat. Par conséquent, la direction considère qu'il s'agit d'une référence utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société, car les entreprises ont rarement la même structure de capital et de financement.

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2023	Période de trois mois close le 31 mars 2022	Période de neuf mois close le 31 mars 2023	Période de neuf mois close le 31 mars 2022
Bénéfice net (perte) de la période	0,2	(4,1)	3,4	(7,1)
Ajouter :				
Charges financières	0,9	0,5	2,4	1,5
Charge d'impôt sur le résultat (recouvrement)	0,7	0,2	3,2	1,3
Dotation aux amortissements	2,7	2,9	8,3	8,6
BAIIA	4,5	(0,5)	17,3	4,3

Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Bien que le bénéfice brut ajusté et que la marge brute ajustée ne soient pas des mesures financières reconnues définies par les IFRS, la direction les considère comme des mesures importantes puisqu'elles reflètent la rentabilité de base de la Société, compte non tenu de l'incidence de la dotation aux amortissements. Par conséquent, la direction estime que ces mesures fournissent un repère utile et comparable pour évaluer le rendement de la Société.

Rapprochement du bénéfice brut ajusté et de la marge brute ajustée

(non audité) (en millions de dollars)	Période de trois mois close le 31 mars 2023	Période de trois mois close le 31 mars 2022	Période de neuf mois close le 31 mars 2023	Période de neuf mois close le 31 mars 2022
Produits tirés de contrats	49,3	45,2	154,2	141,6
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	44,7	44,9	136,5	134,8
Moins l'amortissement	(2,5)	(2,7)	(7,5)	(7,7)
Charges directes	42,2	42,2	129,0	127,1
Bénéfice brut ajusté	7,1	3,0	25,2	14,5
Marge brute ajustée (%) ¹⁾	14,4	6,7	16,3	10,3

¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société datée du 20 septembre 2022, et elle doit être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, qui sont actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire à ses activités. Advenant la matérialisation de ces risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient s'en ressentir considérablement.

Pandémies, force majeure et catastrophes naturelles

La Société peut être affectée par des pandémies, des événements de force majeure et des catastrophes naturelles. La probabilité et l'ampleur de tels événements sont par nature difficiles à prévoir, et leurs importances sont très incertaines et peuvent dépendre de facteurs indépendants à la Société et de son contrôle. Une perturbation économique prolongée, à la suite d'un tel événement ou d'une telle catastrophe, y compris la pandémie de la COVID-19 en cours, peut avoir un impact important et négatif sur les produits, les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société, y compris, sans s'y limiter, en compromettant la santé des employés et la productivité sur le lieu de travail, la perturbation des chaînes d'approvisionnement et les activités des clients de la Société.

Pour ce qui concerne la pandémie de la COVID-19 en cours, la Société continue de surveiller de près l'impact de la pandémie dans les juridictions où elle opère et dans l'ensemble de l'organisation, en veillant à ce que des politiques, des procédures et des plans soient en place pour aider à minimiser l'impact négatif de l'épidémie.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est tributaire de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles

ou prévues des résultats d'exploitation de la Société, les changements dans ses estimations des résultats d'exploitation futurs ou dans celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique ainsi que d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 10 mai 2023, M. Pierre Alexandre, président et chef de la direction, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 24 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la quasi-totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et des regroupements d'entreprises possibles et avoir ainsi un effet sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, dont M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de l'un ou l'autre de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait éventuellement réunir des fonds additionnels en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

Le niveau élevé actuel de la demande des clients au Canada a entraîné une pénurie de foreurs expérimentés, ce qui a entravé les niveaux de productivité à court terme. De plus, la pénurie a entraîné une augmentation des coûts salariaux pour les foreurs expérimentés. La Société ne connaît pas de pénurie de foreurs expérimentés dans ses opérations à l'international. Orbit Garant s'attaque à la pénurie de foreurs expérimentés au Canada grâce à son programme de formation de foreurs et à sa technologie de forage informatisée. L'impact de la pandémie et de la guerre en Ukraine sur les chaînes d'approvisionnement mondiales a également entraîné une augmentation du coût des fournitures de forage. Afin de compenser l'augmentation des coûts de main-d'œuvre au Canada et les coûts plus élevés des fournitures de forage, la Société implante des augmentations de prix sur ses contrats de forage. Orbit Garant prévoit augmenter progressivement son taux de production et celui de la productivité des foreurs à mesure que le cycle positif progresse et que ses marges augmentent.

Bien que les conditions du marché puissent fluctuer à court terme, la direction estime que les perspectives à long terme pour le forage dans le secteur aurifère sont positives, car de nombreuses sociétés minières font face à une baisse des réserves. Par conséquent, il faudra accroître les dépenses d'exploration et de développement de nouvelles mines pour que l'industrie demeure viable à long terme. Le prix élevé actuel de l'or supporte les dépenses d'exploration et de développement pour des projets aurifères. Orbit Garant est bien positionnée pour la demande accrue de services de forage dans le secteur aurifère puisqu'elle tire environ 66 % de son chiffre d'affaires de projets liés à l'or.

S&P Global Market Intelligence prévoit que le Canada est le seul grand pays producteur d'or au monde dans lequel la production devrait augmenter considérablement jusqu'en 2024. Orbit Garant a généré environ 78 % de ses produits provenant de ses activités canadiennes au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2023 et est bien positionnée pour bénéficier des perspectives positives du secteur de l'extraction aurifère au Canada. Un autre facteur positif pour les sociétés minières qui exercent leurs activités au Canada est la valeur actuelle plus faible du dollar canadien par rapport au dollar américain, car leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de la rédaction du présent rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,75 \$ US.

Les prix du cuivre ont légèrement augmenté à ce jour en 2023, et le sentiment du marché à long terme pour le métal est positif en raison des fondamentaux serrés de l'offre et de la demande et de son rôle important dans l'électrification de l'économie mondiale. De nombreux analystes de l'industrie s'attendent à ce que la diminution des réserves mondiales de cuivre nécessite une augmentation des dépenses d'exploration et de développement du cuivre à court et à long terme. Orbit Garant est bien positionné pour augmenter ses dépenses dans des projets d'exploration et de développement du cuivre en raison de sa présence au Chili, qui est le leader mondial de la production de cuivre.

Les opérations à l'international d'Orbit Garant offrent une diversification accrue du marché, des clients et des produits de base ainsi qu'un accès accru à des activités de forage spécialisée à marge plus élevée. En Amérique du Sud, Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et en Guyane. En Afrique de l'Ouest, la Société travaille actuellement sur des projets en Guinée et au Burkina Faso. En raison de l'instabilité politique et des préoccupations sécuritaires persistantes au Burkina Faso, la Société a l'intention de poursuivre ses contrats existants, mais de réduire progressivement sa présence dans le pays.

La direction croit que la technologie exclusive de forage informatisée de surveillance et de contrôle de la Société contribuera de plus en plus à réduire les coûts de forage de main-d'œuvre et de consommables, à améliorer la formation et les taux de productivité des foreurs et à améliorer la sécurité. Orbit Garant dispose actuellement de 44 appareils de forage dotés de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisés, qui sont tous actuellement déployés sur les projets des clients. Ces appareils de forage de nouvelle génération ont démontré une augmentation significative des taux de productivité par rapport aux appareils de forage conventionnels. Les clients d'Orbit Garant ont réagi positivement à l'amélioration de la performance, ce qui a mené à de nouveaux contrats de forage sous terre ou à des contrats renouvelés à plus long terme.

À l'avenir, Orbit Garant a l'intention de se concentrer principalement sur ses activités de forage aurifère au Canada, en priorisant des contrats de forage spécialisés à plus long terme avec des clients majeurs et intermédiaires. La Société recherchera sélectivement des opportunités de forage à l'international en Amérique du Sud, et en Afrique de l'Ouest lorsqu'il existe un degré élevé de certitude en matière de coûts et de marges. La Société continuera de mettre l'accent sur l'établissement de la valeur pour les parties prenantes en gérant sa structure de coûts variables et sa trésorerie, en optimisant l'utilisation de ses appareils de forage, en augmentant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation technologique, en maintenant le maintien en poste du personnel clé et en maintenant des

normes strictes en matière de santé et de sécurité. L'objectif principal de la Société est de maximiser la rentabilité sur une base durable.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Tel qu'il est mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les périodes de trois et neuf mois closes le 31 mars 2023, il n'y a eu aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes et à l'efficacité du processus de contrôles internes de la Société. Par conséquent, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que la conception et l'exploitation étaient efficaces à un niveau d'assurance raisonnable à la fin de la période couverte par le présent rapport.